



VIVRE ENSEMBLE A ANGLARS-NOZAC

Bulletin municipal de juillet 2010

Le second trimestre 2010 a été riche en animations et en développement d'activités sur la commune : la commémoration du 8 mai avec la participation cette année de l'Harmonie de Gourdon, le baptême du stade au nom de « Dédé Laval » au cours d'une cérémonie, pleine d'émotion, pour les 20 ans du club de foot, et enfin, la fête votive de la commune qui a eu la chance cette année de tomber sur un week-end ensoleillé au milieu d'un printemps qui a été particulièrement froid.

Ces temps de mémoire, de convivialité ont pu se réaliser grâce à l'implication des membres de l'Association du Foot ou du Comité des Fêtes. Le souvenir des 20 ans de vie du club de foot nous a rappelé que, dans nos communes rurales de petites dimensions, nous ne devons compter que sur nos propres forces. Celles-ci nous ont un peu manquées pour la fête et je vous invite donc à répondre aux différentes invitations qui vous sont et seront adressées pour maintenir, dans nos villages, ces moments de rencontres et de convivialité.

Ce qui est vrai pour les associations l'est aussi pour la gestion de nos communes. Les orientations budgétaires nationales font porter des charges de plus en plus lourdes sur les collectivités territoriales. L'évolution de la loi sur la taxe professionnelle, outre le fait qu'elle soit difficilement compréhensible dans sa mise en œuvre, va considérablement limiter nos moyens et nous rendre de plus en plus dépendants, de l'Etat notamment. C'est dans ce contexte et une situation de crise aggravée que nous avons voté le Budget Primitif 2010 pour les budgets de l'eau, de l'assainissement, du CCAS et de la commune. Depuis plusieurs années, les taux des 4 taxes (Habitation, Foncier Bâti, Foncier non Bâti et Taxe Professionnelle) n'avaient pas varié. Nous avons décidé de les augmenter cette année de 1% afin de suivre le coût de la vie et anticiper sur d'éventuelles baisses de ressources. Pour l'assainissement et le CCAS, nous n'avons rien changé. Enfin, pour le budget de l'eau, nous restons vigilants concernant l'application de la nouvelle convention et de ses impacts sur ce budget.

Un budget s'équilibre aussi par la recherche de financements complémentaires sur les actions. Le délai de paiement des subventions amène quelques soucis de trésorerie que nous sommes en train de gérer. Nous percevons seulement actuellement les subventions pour l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques d'Auniac. De la même façon, nous attendons le versement des subventions du Centre de Loisirs qui a démarré en 2009.

Dans ces temps de morosité, nous devons rester dynamiques et en démarche de développement. C'est notre posture sur la commune et au sein de la Communauté de Communes Haute Bouriane. Cela fait 30 ans que nous sommes en crise (et pas uniquement 2 ans). Les deux dernières années accentuent la crise et touchent de plus en plus de personnes. Je reste persuadé que c'est le système socio-économique qui génère cette situation et ces inégalités croissantes. Je ne crois pas que nous ayons encore compris la leçon quand on voit le comportement des institutions financières. Collectivement et en commençant à notre échelle, nous devons installer une réelle économie de proximité.

Nous devons nous appuyer sur les besoins de la population. La mise en place et le développement d'une politique en direction de la jeunesse, en coopération avec plusieurs communes, le choix de nous approvisionner pour les denrées alimentaires de la cantine auprès de producteurs locaux, le projet de commerce de proximité, le soutien aux entreprises présentes sur notre commune participent à cette démarche.

Le Conseil Municipal s'associe à moi pour vous souhaiter à tous un bon été. J'espère vous retrouver nombreux au pique-nique de la commune en septembre.

Bien cordialement

Pascal Pavan, Maire

Mairie 46300 Anglars Nozac - 05 65 41 20 43 - mairie.nozac@wanadoo.fr - <http://anglars-nozac.com>
Accueil public : mardi et jeudi de 14h30 à 17h30. Secrétaire : Isabelle Lanio

ECOLE :

Madame Desessard, qui habite aux Graulières, a été nommée titulaire du poste d'Anglars-Nozac. La rentrée de septembre se présente bien : le RPI a des effectifs en hausse et il y aura 19 enfants à notre école (CP, CE1 et quelques élèves de CE2). Ils pourront bénéficier des nouveaux outils informatiques mis à leur disposition grâce à l'ENR (Ecole Numérique Rurale). La nouvelle enseignante recevra une formation appropriée dans le courant de l'été et une démonstration des nouvelles possibilités pédagogiques offertes aura lieu courant septembre pour les parents.

La subvention de 80% du matériel-installation-formation vient d'être versée à la commune qui n'aura donc pas besoin de faire l'avance de cet argent lors du paiement..

ALSH (Accueil de loisirs Sans Hébergement) :

Le centre de loisirs est ouvert tout l'été de 7h30 à 18h30 sous la direction de Juliette Chaline (Morgane Masala étant en arrêt maladie) assistée de Jérémie Rodriguès pour l'animation et de Séverine Materre pour la cantine. Il est ouvert à tous les enfants, de 3 à 12/13 ans, (dans la mesure des places disponibles) y compris les enfants en vacances chez des grands-parents, en gîte, etc... Merci de penser à inscrire vos enfants à l'avance pour l'organisation de la cantine et des activités. Le programme de l'été est disponible sur le site de la commune (<http://anglars-nozac.com>), à l'ALSH, en mairie et dans les offices de tourisme de Payrac et du Vigan.

SPANC :

Pour ceux qui possèdent une fosse septique (Assainissement Non Collectif), le prochain contrôle se fera dans 6 ans et il vous sera demandé une redevance de 15 euros par an. En cas de problèmes ou d'interrogations

concernant le fonctionnement de votre fosse, vous pouvez demander les conseils ou la visite d'un technicien du SPANC, gratuitement, en téléphonant au 05-65-21-01-28.

TRI SELECTIF :

Vous avez dû recevoir la visite d'une personne du SYDED pour répondre à vos interrogations concernant le tri sélectif. Si ce n'est déjà fait, cela devrait se faire dans les jours à venir.

Maintenant, pour ceux qui disposent d'internet, vous pouvez tester en faisant le "Quizz du tri" sur le site du SYDED (<http://syded-lot.fr>).

VOIRIE :

Depuis peu, le programme de réfection de la voirie 2010 est réalisé. Il s'agit de la voie communale n° 311 entre Nozac et Bourbon. Le revêtement définitif est en place. Concernant l'entretien des routes (point-à-temps) et le bouchage des trous, des travaux réalisés par la communauté de communes et notre agent communal ont été effectués en juin. Cependant, en raison des mauvaises conditions météorologiques (pluie), le programme n'a pu être réalisé entièrement. Il reprendra courant septembre. L'accès à l'ancienne gare (jusqu'à la départementale) a fait l'objet d'un transfert auprès de la commune. Cette route sera ensuite reclassée dans le cadre de la communauté de communes.

PROJET VIVAL :

Le projet d'implantation, dans le bourg d'Auniac, d'un commerce de proximité (épicerie, point poste, presse, dépôt de colis) va entrer dans une nouvelle phase par la diffusion, à la rentrée, d'une enquête auprès des habitants d'Anglars-Nozac, Fajoles et Rouffilhac.

Les résultats de cette enquête seront analysés par la Chambre des Métiers et seront alors définies les modalités de la poursuite du projet.

MEMOIRE DE LA COMMUNE :

Nous souhaiterions mettre en place une série de rencontres avec les anciens de la commune (et les autres) sur différents thèmes (école, métiers disparus, vie quotidienne, ...). Si vous êtes intéressé(e) par ce projet, nous vous invitons à une réunion d'information **le lundi 2 août à 18h30** à la mairie pour organiser ces rencontres et déterminer sous quelle forme nous pourrions conserver ces témoignages du passé. Tout le monde peut participer : enfants, ados, jeunes adultes et moins jeunes. Si vous ne pouvez pas venir à cette réunion mais êtes intéressé(e) par ce projet, vous pouvez contacter Christiane Verdier au 05-65-41-14-66.

MAPA (Maison d'Accueil pour Personnes Agées) :

La MAPA les 4 saisons à Payrac est un lieu de vie qui est ouvert aux personnes âgées du territoire pour vaincre la solitude et vivre comme à domicile dans une ambiance chaleureuse et familiale. Elle apporte une assistance et une sécurité 24h/24 assurées et animées par une équipe de professionnels. On peut aussi y prendre ses repas de midi ou profiter des animations proposées.

Pour prendre contact :

MAPA les 4 saisons
"La Vaysse" 46350 PAYRAC
Tél : 05 65 41 19 28
marpa.payrac@wanadoo.fr

PIQUE-NIQUE :

Le traditionnel pique-nique aura lieu **le 12 septembre, sur la place d'Auniac**. Nous vous espérons toujours plus nombreux pour ce moment de convivialité.

A LA MAIRIE :

Isabelle LANIO, secrétaire de mairie, a passé avec succès le concours d'Adjoint Administratif territorial première classe.

Toutes nos félicitations.

ETAT CIVIL :

Naissance :

COUSINOU Tessa née le 26/01/2010

Décès :

MANIERES Gaston le 17/04/2010 âgé de 75 ans

LEBRET Jean le 28/06/2010 âgé de 77 ans

DAVID Aimée le 30/06/2010 âgée de 91 ans.

COMITE DES FETES :

La fête votive a eu lieu les 22, 23 et 24 mai. Favorisée par un temps superbe, elle a connu une belle affluence.

Cette réussite a été rendue possible grâce à l'implication des membres du Comité, des bénévoles, à l'aide de la municipalité et à la générosité des habitants lors des aubades.

L'Assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu **le samedi 17 juillet à 17 heures à la mairie**. Elle permettra d'élire le bureau et de réfléchir à d'autres formes d'animation tout au long de l'année. Votre présence est importante.

FOOTBALL CLUB HAUTE BOURIANE :

Le club de football, aidé par la mairie, a fêté les 20 ans de sa création le samedi 15 mai. Tout au long de la matinée et de l'après-midi se sont succédés des matchs opposant les jeunes, les anciens, les féminines et les joueurs actuels. Une plaque à la mémoire de Dédé Laval a été apposée à l'entrée du stade lors d'une cérémonie réunissant dirigeants, élus, joueurs, anciens et actuels.

Communiqué du club :

Club de football de Haute Bouriane
et
Club de football de Payrignac

Cher(s) parent(s)

Suite à un échange d'idées entre les deux clubs, nous venons vers vous pour vous proposer d'initier vos enfants à la pratique du football, filles et garçons, à partir de 5 ans. En fonction du nombre d'inscriptions et selon les âges des enfants, nous pourrons mettre en place des équipes de jeunes pour la saison 2010/2011.

Afin de réunir le plus d'enfants possible, n'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Tout ceci sera officialisé au District du département du Lot (licences obligatoires).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter au plus tard le 15 juillet 2010 :

Pierre Vatin : 05 53 28 52 19
Audrey Hanquet : 05 81 58 90 58
Patrick Cance : 06 81 68 99 94 (journée)
05 65 41 68 59 (soir)

Nous vous prions d'agréer, cher(s) parent(s), nos sincères salutations sportives.

FCHB et Payrignac



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.E. DU R.P.I. DU MARDI 29 JUIN 2010 :

Présents :

- VATIN Pierre (Président)
- BENEYTON Caroline (Trésorière)
- SAINT-LUC Nathalie (Secrétaire)
- parents d'élèves :
 - BURRET Malou
 - CADRIEU Hélène
 - COTEATA Marinéla
 - MONTAGNE Milène
 - LAVERGNE Stéphanie
 - GRASSARD François

Excusé :

- M PAVAN Pascal (maire d'Anglars-Nozac)

Ordre du jour :

- Bilan des comptes en positif
- Election du bureau
- Questions diverses.

Ont été élus pour l'année 2010-2011 :

- Mme COTEATA Marinéla (Présidente)
- M VATIN Pierre (Vice-Président)
- Mme MATHIEU Aline (Secrétaire)
- Mme BENEYTON Caroline (Trésorière)